

5.4. Consommation de Soins

5.4.1. Contacts avec le médecin généraliste

5.4.1.1. Résumé

Le médecin généraliste joue un rôle essentiel dans le cadre des services de santé. Il est important donc d'avoir une idée plus précise des circonstances dans lesquelles les contacts entre le médecin et son patient se déroulent afin de pouvoir adapter les politiques globales de santé. L'Enquête de Santé permet précisément de fournir des informations assez détaillées à ce sujet.

- La grande majorité de la population belge déclare avoir un médecin de famille attiré. Cette proportion se situe aux alentours de 95% en Flandre et en Wallonie tandis qu'à Bruxelles il n'est que de 80%.
- Presque 80% de la population en Belgique a contacté au moins une fois le médecin généraliste au cours de la dernière année. Ce pourcentage est plus bas chez les hommes entre 15 et 24 ans (70%). L'accessibilité au généraliste est assez bonne en Belgique. Le médecin de famille est donc un bon moyen pour toucher une grande partie de la population.
- En moyenne, la population résidant en Belgique a 5,9 contacts par an avec son généraliste. Cette moyenne est plus élevée chez les femmes (7) que chez les hommes (4,8) et est très nettement influencée par le niveau de santé subjective.
- La proportion de personnes ayant contacté leur généraliste au cours de la dernière année, ainsi que le nombre moyen de ces contacts par personne et par an ne varie pas en fonction du niveau socio-économique.
- Chez les hommes, les principales raisons de contact avec le médecin généraliste sont les suivantes (telles qu'elles sont déclarées par le patient lui-même) : problèmes du système respiratoire (25%), du système locomoteur (18%) et troubles cardio-vasculaires (14%). Chez les femmes, il s'agit de problèmes du système respiratoire (19%), troubles cardio-vasculaires (17%) ou d'un examen général (14%).
- Au fur et à mesure que le niveau d'éducation diminue, la raison principale pour laquelle on contacte son généraliste relève plus fréquemment des affections cardio-vasculaires.
- 35% des contacts avec le généraliste sont des visites à domicile et à partir de 65 ans ces dernières sont plus fréquentes que les consultations. En Wallonie, le ratio visites à domicile/consultations est significativement plus élevé qu'à Bruxelles ou en Flandre : 2/1 contre 1/1. En outre, dans les groupes de population avec un niveau d'éducation plus faible, les visites à domicile sont également plus fréquentes.
- Dans 20% des cas le contact a lieu à l'initiative du médecin généraliste lui-même. Ce proportion s'élève jusqu'à 50% chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Chez les personnes qui souffrent de limitation physique - légère ou marquée - le médecin généraliste prend même plus souvent lui-même l'initiative du contact avec son patient.
- Dans 3% des cas le patient est référé vers un autre thérapeute à la suite du contact avec le médecin généraliste : vers un spécialiste (radiologue y compris), laboratoire pour des analyses, hôpital, kinésithérapeute, soins à domicile, services sociaux ou autres.
- On n'observe pas de différences dans la proportion de personnes qui ont eu un contact avec un généraliste, ni dans le nombre moyen de contacts par an, en fonction des habitudes tabagiques.